COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 juin 2017

1er comité de suivi du Contrat de ruralité du Pays Sud Toulousain

En début d'année, le PETR du Pays Sud Toulousain a signé avec l'État, le Département de la Haute-Garonne et la Région Occitanie un Contrat de Ruralité qui permet de financer les projets des collectivités du territoire dans différents domaines (services publics, revitalisation des centres-bourgs, accessibilité, rénovation énergétique ou cohésion sociale).

Sous la présidence conjointe de Mme Lenglet, Sous-Préfet de Muret, et de M. Gérard Roujas, Président du PETR du Pays Sud Toulousain, un premier comité de suivi des financements attribués au titre du contrat de ruralité a été organisé à Carbonne le 9 juin dernier.

Cette réunion rassemblait les services de la Préfecture de Région, de la Sous-Préfecture de Muret et du PETR, mais également ceux du Conseil Départemental et du Conseil Régional afin de permettre une meilleure articulation entre les différents dispositifs de financement à disposition des collectivités du territoire.

Au total, ce sont 12 projets d'investissement, portés par les communes ou les communautés de communes du territoire, qui se sont vus attribuer une subvention d'État au titre du Contrat de ruralité pour un montant total de près de 2 M€.

CONTACT PRESSE
Florence Poveda
Chargée de mission culture et communication
culturel-sudtoulousain@orange.fr